

Avis d'affichage
No. affichage : 2018-1553-0807
Nombre de poste(s) à combler : 1

Période d'affichage : Du 2018-11-27 au 2018-12-11
539-CISS DE LANAUDIÈRE

		Renseignements additionnels "À titre indicatif"	
Syndicat :	894 - Apts Cat. 4 (CJI)	Site :	133 - CPJ LANAUDIÈRE (JOL)
Titre d'emploi :	1553 - Agente Rel Humaines	Min. hres. / 4 sem. :	140.00
Statut :	1 - Temps Complet	Quart :	Jour
Service :	7607 - APPL MESU ENF CJ-JOL	Échelle - Salaire :	Min : \$838.60 Max : \$1,544.20
Supplément au salaire :		Remarque :	
		2018-11-26	
		Date	Signature

No. poste référé : 0000-0003-026

Libellé : Personne qui exerce des activités de conception, d'actualisation, d'analyse et d'évaluation dans un ou plusieurs programmes sociaux.

Exigences spécifiques :

Doit détenir, selon le champ d'activités requis, un premier diplôme universitaire terminal en sciences humaines tel que: criminologie, service social, sexologie, psychologie.

L'agent ou agente de relations humaines qui détient un premier diplôme universitaire terminal en service social et qui est membre de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec peut utiliser l'appellation de travailleur social professionnel ou travailleuse sociale professionnelle.*

Doit posséder un permis de conduire valide et un véhicule;

Peut être appelé à utiliser un véhicule personnel dans l'exercice de ses fonctions.

Être réputé admissible à un droit acquis concernant les actes réservés prévus à la PL 21

ou

Être membre d'un ordre professionnel (OPPQ, OTSTCFQ, OPCQ) vous permettant d'exercer les activités :

C) Évaluer une personne dans le cadre d'une décision du Directeur de la protection de la jeunesse ou du tribunal en application de la Loi sur la protection de la jeunesse;

E) Déterminer le plan d'intervention pour une personne atteinte d'un trouble mental ou présentant un risque suicidaire qui est hébergée dans une installation d'un établissement qui exploite un centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation.

N.B. Dans le but d'alléger le texte le masculin inclut le féminin.

Avis d'affichage
No. affichage : 2018-2691-0808
Nombre de poste(s) à combler : 1

Période d'affichage : Du 2018-11-27 au 2018-12-11
539-CISS DE LANAUDIÈRE

		Renseignements additionnels "À titre indicatif"	
Syndicat :	894 - Apts Cat. 4 (Cjl)	Site :	240 - 630 RUE MARSEILLE
Titre d'emploi :	2691 - Educateur	Min. hres. / 4 sem. :	155.00
Statut :	1 - Temps Complet	Quart :	Jour
Service :	7609 - APPL MESU ENF CJ-REP	Échelle - Salaire :	Min : \$779.65 Max : \$1,276.04
Supplément au salaire :		Remarque :	
		2018-11-26	_____
		Date	Signature

No. poste référé : 0000-0003-022

Libellé : Personne qui, de façon immédiate, assure l'éducation et la rééducation des usagers en milieu institutionnel ou externe selon les programmes d'intervention établis en collaboration avec l'équipe de professionnels en place, en vue de la réadaptation de l'individu et/ou de sa réinsertion dans la société. Elle applique des techniques d'éducation en utilisant les actes de la vie quotidienne, en organisant, coordonnant et animant les activités prévues au programme, pour assurer l'apprentissage et l'acquisition d'attitudes et de comportements adéquats.

Elle observe et analyse le comportement des usagers, participe à l'évaluation de leurs besoins et de leurs capacités et note leur évolution en rédigeant les documents appropriés. Elle fournit la programmation de ses activités.

Exigences spécifiques :

CLASSE 01

Cette personne doit détenir un diplôme de fin d'études collégiales avec spécialisation en techniques d'éducation spécialisée ou rééducation institutionnelle d'une école reconnue par le ministère compétent.

Cette classe comprend aussi les personnes qui, suite à une expérience pertinente, détiennent un certificat d'études collégiales en techniques d'éducation spécialisée ou rééducation institutionnelle.

CLASSE 02

Cette personne doit détenir un diplôme de quatorze (14) ans de scolarité générale reconnu par le ministère compétent ou un brevet d'éducateur de cadre auprès de l'enfance exceptionnelle reconnu par le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère compétent, et/ou avoir complété cinquante pour cent (50%) du cours général menant au diplôme officiel en rééducation institutionnelle ou en éducation spécialisée (cours du cégep).

CLASSE 03

Cette personne doit détenir un diplôme de onzième (11e) année reconnu par le ministère compétent.

Doit posséder un permis de conduire valide et un véhicule;

N.B. Dans le but d'alléger le texte le masculin inclut le féminin.

Avis d'affichage
No. affichage : 2018-2691-0809
Nombre de poste(s) à combler : 1

Période d'affichage : Du 2018-11-27 au 2018-12-11
539-CISS DE LANAUDIÈRE

<p>Syndicat : 894 - Apts Cat. 4 (CJI) Titre d'emploi : 2691 - Educateur Statut : 1 - Temps Complet Service : 7615 - L'ARC UNIT READ IN Supplément au salaire :</p>	<p style="text-align: center;">Renseignements additionnels "À titre indicatif"</p> <p>Site : 215 - CJ ST-THOMAS Min. hres. / 4 sem. : 155.00 Quart : Rotation (Jour - Soir) Échelle - Salaire : Min : \$779.65 Max : \$1,276.04 Remarque :</p> <p style="text-align: center;">2018-11-27 _____ Date</p> <p style="text-align: center;">_____ Signature</p>
--	---

No. poste référé : 0000-0002-755

Libellé : Personne qui, de façon immédiate, assure l'éducation et la rééducation des usagers en milieu institutionnel ou externe selon les programmes d'intervention établis en collaboration avec l'équipe de professionnels en place, en vue de la réadaptation de l'individu et/ou de sa réinsertion dans la société. Elle applique des techniques d'éducation en utilisant les actes de la vie quotidienne, en organisant, coordonnant et animant les activités prévues au programme, pour assurer l'apprentissage et l'acquisition d'attitudes et de comportements adéquats.

Elle observe et analyse le comportement des usagers, participe à l'évaluation de leurs besoins et de leurs capacités et note leur évolution en rédigeant les documents appropriés. Elle fournit la programmation de ses activités.

Exigences spécifiques :

CLASSE 01

Cette personne doit détenir un diplôme de fin d'études collégiales avec spécialisation en techniques d'éducation spécialisée ou rééducation institutionnelle d'une école reconnue par le ministère compétent.

Cette classe comprend aussi les personnes qui, suite à une expérience pertinente, détiennent un certificat d'études collégiales en techniques d'éducation spécialisée ou rééducation institutionnelle.

CLASSE 02

Cette personne doit détenir un diplôme de quatorze (14) ans de scolarité générale reconnu par le ministère compétent ou un brevet d'éducateur de cadre auprès de l'enfance exceptionnelle reconnu par le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère compétent, et/ou avoir complété cinquante pour cent (50%) du cours général menant au diplôme officiel en rééducation institutionnelle ou en éducation spécialisée (cours du cégep).

CLASSE 03

Cette personne doit détenir un diplôme de onzième (11^e) année reconnu par le ministère compétent.
Doit posséder un permis de conduire valide et un véhicule;

N.B. Dans le but d'alléger le texte le masculin inclut le féminin.

Avis d'affichage
No. affichage : 2018-2691-0810
Nombre de poste(s) à combler : 1

Période d'affichage : Du 2018-11-27 au 2018-12-11
539-CISS DE LANAUDIÈRE

		Renseignements additionnels "À titre indicatif"	
Syndicat :	894 - Apts Cat. 4 (CJI)	Site :	214 - CJ JOL. LADOUCEUR
Titre d'emploi :	2691 - Educateur	Horaire de travail :	
Statut :	3 - Temps Partiel	Quart :	Soir
Service :	7618 - L'AUBER UNIT REA INT	Échelle - Salaire :	Min : \$779.65 Max : \$1,276.04
Min. hres. / 4 sem. :	30.00	Remarque :	
Supplément au salaire :		2018-11-26	_____
		Date	Signature

No. poste référé : 0000-0005-451

Libellé : Personne qui, de façon immédiate, assure l'éducation et la rééducation des usagers en milieu institutionnel ou externe selon les programmes d'intervention établis en collaboration avec l'équipe de professionnels en place, en vue de la réadaptation de l'individu et/ou de sa réinsertion dans la société. Elle applique des techniques d'éducation en utilisant les actes de la vie quotidienne, en organisant, coordonnant et animant les activités prévues au programme, pour assurer l'apprentissage et l'acquisition d'attitudes et de comportements adéquats.

Elle observe et analyse le comportement des usagers, participe à l'évaluation de leurs besoins et de leurs capacités et note leur évolution en rédigeant les documents appropriés. Elle fournit la programmation de ses activités.

Exigences spécifiques :

CLASSE 01

Cette personne doit détenir un diplôme de fin d'études collégiales avec spécialisation en techniques d'éducation spécialisée ou rééducation institutionnelle d'une école reconnue par le ministère compétent.

Cette classe comprend aussi les personnes qui, suite à une expérience pertinente, détiennent un certificat d'études collégiales en techniques d'éducation spécialisée ou rééducation institutionnelle.

CLASSE 02

Cette personne doit détenir un diplôme de quatorze (14) ans de scolarité générale reconnu par le ministère compétent ou un brevet d'éducateur de cadre auprès de l'enfance exceptionnelle reconnu par le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère compétent, et/ou avoir complété cinquante pour cent (50%) du cours général menant au diplôme officiel en rééducation institutionnelle ou en éducation spécialisée (cours du cégep).

CLASSE 03

Cette personne doit détenir un diplôme de onzième (11^e) année reconnu par le ministère compétent.

Doit posséder un permis de conduire valide et un véhicule;

N.B. Dans le but d'alléger le texte le masculin inclut le féminin.

Avis d'affichage

No. affichage : 2018-2691-0811

Nombre de poste(s) à combler : 1

Période d'affichage : Du 2018-11-27 au 2018-12-11

539-CISS DE LANAUDIÈRE

		Renseignements additionnels "À titre indicatif"	
Syndicat :	894 - Apts Cat. 4 (CjI)	Site :	214 - CJ JOL. LADOUCEUR
Titre d'emploi :	2691 - Educateur	Horaire de travail :	
Statut :	3 - Temps Partiel	Quart :	Rotation (Jour - Soir)
Service :	7619 - L'ETINC UNIT REA INT	Échelle - Salaire :	Min : \$779.65 Max : \$1,276.04
Min. hres. / 4 sem. :	30.00	Remarque :	
Supplément au salaire :			
		2018-11-27	
		Date	Signature

No. poste référé : 0000-0005-464

Libellé : Personne qui, de façon immédiate, assure l'éducation et la rééducation des usagers en milieu institutionnel ou externe selon les programmes d'intervention établis en collaboration avec l'équipe de professionnels en place, en vue de la réadaptation de l'individu et/ou de sa réinsertion dans la société. Elle applique des techniques d'éducation en utilisant les actes de la vie quotidienne, en organisant, coordonnant et animant les activités prévues au programme, pour assurer l'apprentissage et l'acquisition d'attitudes et de comportements adéquats.

Elle observe et analyse le comportement des usagers, participe à l'évaluation de leurs besoins et de leurs capacités et note leur évolution en rédigeant les documents appropriés. Elle fournit la programmation de ses activités.

Exigences spécifiques :

CLASSE 01

Cette personne doit détenir un diplôme de fin d'études collégiales avec spécialisation en techniques d'éducation spécialisée ou rééducation institutionnelle d'une école reconnue par le ministère compétent.

Cette classe comprend aussi les personnes qui, suite à une expérience pertinente, détiennent un certificat d'études collégiales en techniques d'éducation spécialisée ou rééducation institutionnelle.

CLASSE 02

Cette personne doit détenir un diplôme de quatorze (14) ans de scolarité générale reconnu par le ministère compétent ou un brevet d'éducateur de cadre auprès de l'enfance exceptionnelle reconnu par le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère compétent, et/ou avoir complété cinquante pour cent (50%) du cours général menant au diplôme officiel en rééducation institutionnelle ou en éducation spécialisée (cours du cégep).

CLASSE 03

Cette personne doit détenir un diplôme de onzième (11e) année reconnu par le ministère compétent.

Doit posséder un permis de conduire valide et un véhicule;

N.B. Dans le but d'alléger le texte le masculin inclut le féminin.

Avis d'affichage
No. affichage : 2018-2586-0812
Nombre de poste(s) à combler : 1

Période d'affichage : Du 2018-11-27 au 2018-12-11
539-CISS DE LANAUDIÈRE

<p>Syndicat : 894 - Apts Cat. 4 (CJI) Titre d'emploi : 2586 - Tech Ass. Sociale Statut : 1 - Temps Complet Service : 7807 - R.T.S- VCT-URG CRI F Supplément au salaire :</p>	<p style="text-align: center;">Renseignements additionnels "À titre indicatif"</p> <p>Site : 133 - CPJ LANAUDIÈRE (JOL) Min. hres. / 4 sem. : 140.00 Quart : Jour Échelle - Salaire : Min : \$822.50 Max : \$1,152.55 Remarque : Être disponible pour travailler un à deux soirs par semaine de 12h à 20h</p> <p style="text-align: center;">2018-11-26 Date _____ Signature _____</p>
--	---

No. poste référé : 0000-0003-015

Libellé : Personne qui exerce des activités à caractère social selon les techniques propres à sa profession.

Exigences spécifiques :

Doit détenir un diplôme de fin d'études collégiales avec spécialisation en techniques de travail social ou en techniques d'assistance sociale d'une école reconnue par le ministère compétent.

Cet emploi comprend aussi les personnes qui, suite à une expérience pertinente, détiennent un certificat d'études collégiales en techniques de travail social ou en techniques d'assistance sociale.

Doit posséder un permis de conduire valide et un véhicule;

N.B. Dans le but d'alléger le texte le masculin inclut le féminin.

Avis d'affichage

No. affichage : 2018-1553-0813

Nombre de poste(s) à combler : 1

Période d'affichage : Du 2018-11-27 au 2018-12-11

539-CISS DE LANAUDIÈRE

		Renseignements additionnels "À titre indicatif"	
Syndicat :	894 - Apts Cat. 4 (CJI)	Site :	257 - CPJ A MASCOUCHE
Titre d'emploi :	1553 - Agente Rel Humaines	Min. hres. / 4 sem. :	140.00
Statut :	1 - Temps Complet	Quart :	Jour
Service :	7608 - APPLIC MES ENF CJ-MA	Échelle - Salaire :	Min : \$838.60 Max : \$1,544.20
Supplément au salaire :		Remarque :	
		2018-11-26	
		Date	Signature

No. poste référé : 0000-0002-923

Libellé : Personne qui exerce des activités de conception, d'actualisation, d'analyse et d'évaluation dans un ou plusieurs programmes sociaux.

Exigences spécifiques :

Doit détenir, selon le champ d'activités requis, un premier diplôme universitaire terminal en sciences humaines tel que: criminologie, service social, sexologie, psychologie.

L'agent ou agente de relations humaines qui détient un premier diplôme universitaire terminal en service social et qui est membre de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec peut utiliser l'appellation de travailleur social professionnel ou travailleuse sociale professionnelle.*

Doit posséder un permis de conduire valide et un véhicule;

Peut être appelé à utiliser un véhicule personnel dans l'exercice de ses fonctions.

Être réputé admissible à un droit acquis concernant les actes réservés prévus à la PL 21

ou

Être membre d'un ordre professionnel (OPPQ, OTSTCFQ, OPCQ) vous permettant d'exercer les activités :

C) Évaluer une personne dans le cadre d'une décision du Directeur de la protection de la jeunesse ou du tribunal en application de la Loi sur la protection de la jeunesse;

E) Déterminer le plan d'intervention pour une personne atteinte d'un trouble mental ou présentant un risque suicidaire qui est hébergée dans une installation d'un établissement qui exploite un centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation.

N.B. Dans le but d'alléger le texte le masculin inclut le féminin.

Avis d'affichage
No. affichage : 2018-1553-0814
Nombre de poste(s) à combler : 1

Période d'affichage : Du 2018-11-27 au 2018-12-11
539-CISS DE LANAUDIÈRE

		Renseignements additionnels "À titre indicatif"	
Syndicat :	894 - Apts Cat. 4 (CJl)	Site :	133 - CPJ LANAUDIÈRE (JOL)
Titre d'emploi :	1553 - Agente Rel Humaines	Min. hres. / 4 sem. :	140.00
Statut :	1 - Temps Complet	Quart :	Jour
Service :	7607 - APPL MESU ENF CJ-JOL	Échelle - Salaire :	Min : \$838.60 Max : \$1,544.20
Supplément au salaire :		Remarque :	
		2018-11-26	
		Date	Signature

No. poste référé : 0000-0002-863

Libellé : Personne qui exerce des activités de conception, d'actualisation, d'analyse et d'évaluation dans un ou plusieurs programmes sociaux.

Exigences spécifiques :

Doit détenir, selon le champ d'activités requis, un premier diplôme universitaire terminal en sciences humaines tel que: criminologie, service social, sexologie, psychologie.

L'agent ou agente de relations humaines qui détient un premier diplôme universitaire terminal en service social et qui est membre de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec peut utiliser l'appellation de travailleur social professionnel ou travailleuse sociale professionnelle.*

Doit posséder un permis de conduire valide et un véhicule;

Peut être appelé à utiliser un véhicule personnel dans l'exercice de ses fonctions.

Être réputé admissible à un droit acquis concernant les actes réservés prévus à la PL 21

ou

Être membre d'un ordre professionnel (OPPQ, OTSTCFQ, OPCQ) vous permettant d'exercer les activités :

C) Évaluer une personne dans le cadre d'une décision du Directeur de la protection de la jeunesse ou du tribunal en application de la Loi sur la protection de la jeunesse;

E) Déterminer le plan d'intervention pour une personne atteinte d'un trouble mental ou présentant un risque suicidaire qui est hébergée dans une installation d'un établissement qui exploite un centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation.

N.B. Dans le but d'alléger le texte le masculin inclut le féminin.

Avis d'affichage
No. affichage : 2018-2586-0816
Nombre de poste(s) à combler : 1

Période d'affichage : Du 2018-11-27 au 2018-12-11
539-CISS DE LANAUDIÈRE

		Renseignements additionnels "À titre indicatif"	
Syndicat :	894 - Apts Cat. 4 (Cjl)	Site :	133 - CPJ LANAUDIÈRE (JOL)
Titre d'emploi :	2586 - Tech Ass. Sociale	Min. hres. / 4 sem. :	140.00
Statut :	1 - Temps Complet	Quart stable :	Jour
Service :	7807 - R.T.S- VCT-URG CRI F	Échelle - Salaire :	Min : \$822.50 Max : \$1,152.55
Supplément au salaire :		Remarque :	Doit être disponible pour travailler un à deux soirs par semaine de 12h à 20h
		2018-11-26	_____
		Date	Signature

No. poste référé : 0000-0011-109

Libellé : Personne qui exerce des activités à caractère social selon les techniques propres à sa profession.

Exigences spécifiques :

Doit détenir un diplôme de fin d'études collégiales avec spécialisation en techniques de travail social ou en techniques d'assistance sociale d'une école reconnue par le ministère compétent.

Cet emploi comprend aussi les personnes qui, suite à une expérience pertinente, détiennent un certificat d'études collégiales en techniques de travail social ou en techniques d'assistance sociale.

Doit détenir un permis de conduire valide.

Peut être appelé à utiliser un véhicule personnel dans l'exercice de ses fonctions.

N.B. Dans le but d'alléger le texte le masculin inclut le féminin.

Avis d'affichage

No. affichage : 2018-2691-0817

Nombre de poste(s) à combler : 1

Période d'affichage : Du 2018-11-27 au 2018-12-11

539-CISS DE LANAUDIÈRE

		Renseignements additionnels "À titre indicatif"	
Syndicat :	894 - Apts Cat. 4 (CJI)	Site :	215 - CJ ST-THOMAS
Titre d'emploi :	2691 - Educateur	Min. hres. / 4 sem. :	155.00
Statut :	1 - Temps Complet	Quart :	Rotation (Jour - Soir)
Service :	7615 - L'ARC UNIT READ IN	Échelle - Salaire :	Min : \$779.65 Max : \$1,276.04
Supplément au salaire :		Remarque :	
		2018-11-27	
		Date	Signature

No. poste référé : 0000-0002-754

Libellé : Personne qui, de façon immédiate, assure l'éducation et la rééducation des usagers en milieu institutionnel ou externe selon les programmes d'intervention établis en collaboration avec l'équipe de professionnels en place, en vue de la réadaptation de l'individu et/ou de sa réinsertion dans la société. Elle applique des techniques d'éducation en utilisant les actes de la vie quotidienne, en organisant, coordonnant et animant les activités prévues au programme, pour assurer l'apprentissage et l'acquisition d'attitudes et de comportements adéquats.

Elle observe et analyse le comportement des usagers, participe à l'évaluation de leurs besoins et de leurs capacités et note leur évolution en rédigeant les documents appropriés. Elle fournit la programmation de ses activités.

Exigences spécifiques :

CLASSE 01

Cette personne doit détenir un diplôme de fin d'études collégiales avec spécialisation en techniques d'éducation spécialisée ou rééducation institutionnelle d'une école reconnue par le ministère compétent.

Cette classe comprend aussi les personnes qui, suite à une expérience pertinente, détiennent un certificat d'études collégiales en techniques d'éducation spécialisée ou rééducation institutionnelle.

CLASSE 02

Cette personne doit détenir un diplôme de quatorze (14) ans de scolarité générale reconnu par le ministère compétent ou un brevet d'éducateur de cadre auprès de l'enfance exceptionnelle reconnu par le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère compétent, et/ou avoir complété cinquante pour cent (50%) du cours général menant au diplôme officiel en rééducation institutionnelle ou en éducation spécialisée (cours du cégep).

CLASSE 03

Cette personne doit détenir un diplôme de onzième (11^e) année reconnu par le ministère compétent.

Doit posséder un permis de conduire valide et un véhicule;

N.B. Dans le but d'alléger le texte le masculin inclut le féminin.

Avis d'affichage
No. affichage : 2018-1553-0818
Nombre de poste(s) à combler : 1

Période d'affichage : Du 2018-11-27 au 2018-12-11
539-CISS DE LANAUDIÈRE

		Renseignements additionnels "À titre indicatif"	
Syndicat :	894 - Apts Cat. 4 (CJI)	Site :	133 - CPJ LANAUDIÈRE (JOL)
Titre d'emploi :	1553 - Agente Rel Humaines	Min. hres. / 4 sem. :	140.00
Statut :	1 - Temps Complet	Quart :	Jour
Service :	7610 - APPL MESU JEU CJ-JOL	Échelle - Salaire :	Min : \$838.60 Max : \$1,544.20
Supplément au salaire :		Remarque :	
		2018-11-26	_____
		Date	Signature

No. poste référé : 0000-0003-147

Libellé : Personne qui exerce des activités de conception, d'actualisation, d'analyse et d'évaluation dans un ou plusieurs programmes sociaux.

Exigences spécifiques :

Doit détenir, selon le champ d'activités requis, un premier diplôme universitaire terminal en sciences humaines tel que: criminologie, service social, sexologie, psychologie.

L'agent ou agente de relations humaines qui détient un premier diplôme universitaire terminal en service social et qui est membre de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec peut utiliser l'appellation de travailleur social professionnel ou travailleuse sociale professionnelle.*

Doit posséder un permis de conduire valide et un véhicule;

Peut être appelé à utiliser un véhicule personnel dans l'exercice de ses fonctions.

Être réputé admissible à un droit acquis concernant les actes réservés prévus à la PL 21

ou

Être membre d'un ordre professionnel (OPPQ, OTSTCFQ, OPCQ) vous permettant d'exercer les activités :

C) Évaluer une personne dans le cadre d'une décision du Directeur de la protection de la jeunesse ou du tribunal en application de la Loi sur la protection de la jeunesse;

E) Déterminer le plan d'intervention pour une personne atteinte d'un trouble mental ou présentant un risque suicidaire qui est hébergée dans une installation d'un établissement qui exploite un centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation.

N.B. Dans le but d'alléger le texte le masculin inclut le féminin.

Avis d'affichage

No. affichage : 2018-2691-0819

Nombre de poste(s) à combler : 1

Période d'affichage : Du 2018-11-27 au 2018-12-11

539-CISS DE LANAUDIÈRE

		Renseignements additionnels "À titre indicatif"	
Syndicat :	894 - Apts Cat. 4 (CJI)	Site :	156 - C. READ.JEUN REPENT.
Titre d'emploi :	2691 - Educateur	Min. hres. / 4 sem. :	155.00
Statut :	1 - Temps Complet	Horaire de travail :	
Service :	7646 - FOYER L'ARRIMAGE	Quart :	Rotation (Jour - Soir)
Supplément au salaire :		Échelle - Salaire :	Min : \$779.65 Max : \$1,276.04
		2018-11-27	
		Date	Signature

No. poste référé : 0000-0002-961

Libellé : Personne qui, de façon immédiate, assure l'éducation et la rééducation des usagers en milieu institutionnel ou externe selon les programmes d'intervention établis en collaboration avec l'équipe de professionnels en place, en vue de la réadaptation de l'individu et/ou de sa réinsertion dans la société. Elle applique des techniques d'éducation en utilisant les actes de la vie quotidienne, en organisant, coordonnant et animant les activités prévues au programme, pour assurer l'apprentissage et l'acquisition d'attitudes et de comportements adéquats.

Elle observe et analyse le comportement des usagers, participe à l'évaluation de leurs besoins et de leurs capacités et note leur évolution en rédigeant les documents appropriés. Elle fournit la programmation de ses activités.

Exigences spécifiques :

CLASSE 01

Cette personne doit détenir un diplôme de fin d'études collégiales avec spécialisation en techniques d'éducation spécialisée ou rééducation institutionnelle d'une école reconnue par le ministère compétent.

Cette classe comprend aussi les personnes qui, suite à une expérience pertinente, détiennent un certificat d'études collégiales en techniques d'éducation spécialisée ou rééducation institutionnelle.

CLASSE 02

Cette personne doit détenir un diplôme de quatorze (14) ans de scolarité générale reconnu par le ministère compétent ou un brevet d'éducateur de cadre auprès de l'enfance exceptionnelle reconnu par le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère compétent, et/ou avoir complété cinquante pour cent (50%) du cours général menant au diplôme officiel en rééducation institutionnelle ou en éducation spécialisée (cours du cégep).

CLASSE 03

Cette personne doit détenir un diplôme de onzième (11^e) année reconnu par le ministère compétent.

Doit posséder un permis de conduire valide et un véhicule;

N.B. Dans le but d'alléger le texte le masculin inclut le féminin.

Avis d'affichage

No. affichage : 2018-1553-0820

Nombre de poste(s) à combler : 1

Période d'affichage : Du 2018-11-27 au 2018-12-11

539-CISSS DE LANAUDIÈRE

		Renseignements additionnels "À titre indicatif"	
Syndicat :	894 - Apts Cat. 4 (CJl)	Site :	133 - CPJ LANAUDIÈRE (JOL)
Titre d'emploi :	1553 - Agente Rel Humaines	Min. hres. / 4 sem. :	140.00
Statut :	1 - Temps Complet	Quart :	Jour
Service :	7607 - APPL MESU ENF CJ-JOL	Échelle - Salaire :	Min : \$838.60 Max : \$1,544.20
Supplément au salaire :		Remarque :	
		2018-11-26	_____
		Date	Signature

No. poste référé : 0000-0002-920

Libellé : Personne qui exerce des activités de conception, d'actualisation, d'analyse et d'évaluation dans un ou plusieurs programmes sociaux.

Exigences spécifiques :

Doit détenir, selon le champ d'activités requis, un premier diplôme universitaire terminal en sciences humaines tel que: criminologie, service social, sexologie, psychologie.

L'agent ou agente de relations humaines qui détient un premier diplôme universitaire terminal en service social et qui est membre de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec peut utiliser l'appellation de travailleur social professionnel ou travailleuse sociale professionnelle.*

Doit posséder un permis de conduire valide et un véhicule;

Peut être appelé à utiliser un véhicule personnel dans l'exercice de ses fonctions.

Être réputé admissible à un droit acquis concernant les actes réservés prévus à la PL 21

ou

Être membre d'un ordre professionnel (OPPQ, OTSTCFQ, OPCQ) vous permettant d'exercer les activités :

C) Évaluer une personne dans le cadre d'une décision du Directeur de la protection de la jeunesse ou du tribunal en application de la Loi sur la protection de la jeunesse;

E) Déterminer le plan d'intervention pour une personne atteinte d'un trouble mental ou présentant un risque suicidaire qui est hébergée dans une installation d'un établissement qui exploite un centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation.

N.B. Dans le but d'alléger le texte le masculin inclut le féminin.

Avis d'affichage
No. affichage : 2018-1553-0821
Nombre de poste(s) à combler : 1

Période d'affichage : Du 2018-11-27 au 2018-12-11
539-CISS DE LANAUDIÈRE

<p>Syndicat : 894 - Apts Cat. 4 (CJI) Titre d'emploi : 1553 - Agente Rel Humaines Statut : 1 - Temps Complet Service : 7804 - EVALUATION JOLIETTE Supplément au salaire :</p>	<p style="text-align: center;">Renseignements additionnels "À titre indicatif"</p> <p>Site : 133 - CPJ LANAUDIÈRE (JOL) Min. hres. / 4 sem. : 140.00 Quart : Jour Échelle - Salaire : Min : \$838.60 Max : \$1,544.20 Remarque :</p> <p style="text-align: center;">2018-11-26 _____ Date</p> <p style="text-align: center;">_____ Signature</p>
---	---

No. poste référé : 0000-0003-072

Libellé : Personne qui exerce des activités de conception, d'actualisation, d'analyse et d'évaluation dans un ou plusieurs programmes sociaux.

Exigences spécifiques :

Doit détenir, selon le champ d'activités requis, un premier diplôme universitaire terminal en sciences humaines tel que: criminologie, service social, sexologie, psychologie.

L'agent ou agente de relations humaines qui détient un premier diplôme universitaire terminal en service social et qui est membre de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec peut utiliser l'appellation de travailleur social professionnel ou travailleuse sociale professionnelle.*

Doit posséder un permis de conduire valide et un véhicule; Peut être appelé à utiliser un véhicule personnel dans l'exercice de ses fonctions.

Être réputé admissible à un droit acquis concernant les actes réservés prévus à la PL 21

ou

Être membre d'un ordre professionnel (OPPQ, OTSTCFQ, OPCQ) vous permettant d'exercer les activités :

C) Évaluer une personne dans le cadre d'une décision du Directeur de la protection de la jeunesse ou du tribunal en application de la Loi sur la protection de la jeunesse;

N.B. Dans le but d'alléger le texte le masculin inclut le féminin.

Avis d'affichage

No. affichage : 2018-1553-0822

Nombre de poste(s) à combler : 1

Période d'affichage : Du 2018-11-27 au 2018-12-11

539-CISSS DE LANAUDIÈRE

		Renseignements additionnels "À titre indicatif"	
Syndicat :	894 - Apts Cat. 4 (Cjl)	Site :	133 - CPJ LANAUDIÈRE (JOL)
Titre d'emploi :	1553 - Agente Rel Humaines	Min. hres. / 4 sem. :	140.00
Statut :	1 - Temps Complet	Quart :	Jour
Service :	7809 - ADOPTION ET EXPERTIS	Échelle - Salaire :	Min : \$838.60 Max : \$1,544.20
Supplément au salaire :		Remarque :	
		2018-11-26	
		Date	Signature

No. poste référé : 0000-0003-092

Libellé : Personne qui exerce des activités de conception, d'actualisation, d'analyse et d'évaluation dans un ou plusieurs programmes sociaux.

Exigences spécifiques :

Doit détenir un premier diplôme universitaire terminal en service social.

* Si elle utilise ce titre réservé, la personne salariée doit fournir annuellement à l'employeur la preuve qu'elle est membre de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec.

Doit être membre de l'ordre des travailleurs sociaux du Québec

N.B. Dans le but d'alléger le texte le masculin inclut le féminin.

Avis d'affichage

No. affichage : 2018-1553-0823

Nombre de poste(s) à combler : 1

Période d'affichage : Du 2018-11-27 au 2018-12-11

539-CISSL DE LANAUDIÈRE

		Renseignements additionnels "À titre indicatif"	
Syndicat :	894 - Apts Cat. 4 (CJI)	Site :	257 - CPJ A MASCOUCHE
Titre d'emploi :	1553 - Agente Rel Humaines	Min. hres. / 4 sem. :	140.00
Statut :	1 - Temps Complet	Quart :	Jour
Service :	7608 - APPLIC MES ENF CJ-MA	Échelle - Salaire :	Min : \$838.60 Max : \$1,544.20
Supplément au salaire :		Remarque :	
		2018-11-27	_____
		Date	Signature

No. poste référé : 0000-0002-980

Libellé : Personne qui exerce des activités de conception, d'actualisation, d'analyse et d'évaluation dans un ou plusieurs programmes sociaux.

Exigences spécifiques :

Doit détenir, selon le champ d'activités requis, un premier diplôme universitaire terminal en sciences humaines tel que: criminologie, service social, sexologie, psychologie.

L'agent ou agente de relations humaines qui détient un premier diplôme universitaire terminal en service social et qui est membre de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec peut utiliser l'appellation de travailleur social professionnel ou travailleuse sociale professionnelle.*

Doit posséder un permis de conduire valide et un véhicule;

Peut être appelé à utiliser un véhicule personnel dans l'exercice de ses fonctions.

Être réputé admissible à un droit acquis concernant les actes réservés prévus à la PL 21

ou

Être membre d'un ordre professionnel (OPPQ, OTSTCFQ, OPCQ) vous permettant d'exercer les activités :

C) Évaluer une personne dans le cadre d'une décision du Directeur de la protection de la jeunesse ou du tribunal en application de la Loi sur la protection de la jeunesse;

E) Déterminer le plan d'intervention pour une personne atteinte d'un trouble mental ou présentant un risque suicidaire qui est hébergée dans une installation d'un établissement qui exploite un centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation.

N.B. Dans le but d'alléger le texte le masculin inclut le féminin.

Avis d'affichage
No. affichage : 2018-2691-0824
Nombre de poste(s) à combler : 1

Période d'affichage : Du 2018-11-27 au 2018-12-11
539-CISS DE LANAUDIÈRE

<p>Syndicat : 894 - Apts Cat. 4 (CJl) Titre d'emploi : 2691 - Educateur Statut : 1 - Temps Complet Service : 7608 - APPLIC MES ENF CJ-MA Supplément au salaire :</p>	<p style="text-align: center;">Renseignements additionnels "À titre indicatif"</p> <p>Site : 257 - CPJ A MASCOUCHE Min. hres. / 4 sem. : 155.00 Quart : Jour Échelle - Salaire : Min : \$779.65 Max : \$1,276.04 Remarque :</p> <p style="text-align: center;">2018-11-26 _____ Date Signature</p>
--	---

No. poste référé : 0000-0003-069

Libellé : Personne qui, de façon immédiate, assure l'éducation et la rééducation des usagers en milieu institutionnel ou externe selon les programmes d'intervention établis en collaboration avec l'équipe de professionnels en place, en vue de la réadaptation de l'individu et/ou de sa réinsertion dans la société. Elle applique des techniques d'éducation en utilisant les actes de la vie quotidienne, en organisant, coordonnant et animant les activités prévues au programme, pour assurer l'apprentissage et l'acquisition d'attitudes et de comportements adéquats.

Elle observe et analyse le comportement des usagers, participe à l'évaluation de leurs besoins et de leurs capacités et note leur évolution en rédigeant les documents appropriés. Elle fournit la programmation de ses activités.

Exigences spécifiques :

CLASSE 01

Cette personne doit détenir un diplôme de fin d'études collégiales avec spécialisation en techniques d'éducation spécialisée ou rééducation institutionnelle d'une école reconnue par le ministère compétent.

Cette classe comprend aussi les personnes qui, suite à une expérience pertinente, détiennent un certificat d'études collégiales en techniques d'éducation spécialisée ou rééducation institutionnelle.

CLASSE 02

Cette personne doit détenir un diplôme de quatorze (14) ans de scolarité générale reconnu par le ministère compétent ou un brevet d'éducateur de cadre auprès de l'enfance exceptionnelle reconnu par le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère compétent, et/ou avoir complété cinquante pour cent (50%) du cours général menant au diplôme officiel en rééducation institutionnelle ou en éducation spécialisée (cours du cégep).

CLASSE 03

Cette personne doit détenir un diplôme de onzième (11^e) année reconnu par le ministère compétent.

Doit posséder un permis de conduire valide et un véhicule;

N.B. Dans le but d'alléger le texte le masculin inclut le féminin.

Avis d'affichage

No. affichage : 2018-1553-0825

Nombre de poste(s) à combler : 1

Période d'affichage : Du 2018-11-27 au 2018-12-11

539-CISS DE LANAUDIÈRE

		Renseignements additionnels "À titre indicatif"	
Syndicat :	894 - Apts Cat. 4 (CJI)	Site :	133 - CPJ LANAUDIÈRE (JOL)
Titre d'emploi :	1553 - Agente Rel Humaines	Min. hres. / 4 sem. :	140.00
Statut :	1 - Temps Complet	Quart :	Jour
Service :	7607 - APPL MESU ENF CJ-JOL	Échelle - Salaire :	Min : \$838.60 Max : \$1,544.20
Supplément au salaire :		Remarque :	
		2018-11-27	
		Date	Signature

No. poste référé : 0000-0002-751

Libellé : Personne qui exerce des activités de conception, d'actualisation, d'analyse et d'évaluation dans un ou plusieurs programmes sociaux.

Exigences spécifiques :

Doit détenir, selon le champ d'activités requis, un premier diplôme universitaire terminal en sciences humaines tel que: criminologie, service social, sexologie, psychologie.

L'agent ou agente de relations humaines qui détient un premier diplôme universitaire terminal en service social et qui est membre de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec peut utiliser l'appellation de travailleur social professionnel ou travailleuse sociale professionnelle.*

Doit posséder un permis de conduire valide et un véhicule;

Peut être appelé à utiliser un véhicule personnel dans l'exercice de ses fonctions.

Être réputé admissible à un droit acquis concernant les actes réservés prévus à la PL 21

ou

Être membre d'un ordre professionnel (OPPQ, OTSTCFQ, OPCQ) vous permettant d'exercer les activités :

C) Évaluer une personne dans le cadre d'une décision du Directeur de la protection de la jeunesse ou du tribunal en application de la Loi sur la protection de la jeunesse;

E) Déterminer le plan d'intervention pour une personne atteinte d'un trouble mental ou présentant un risque suicidaire qui est hébergée dans une installation d'un établissement qui exploite un centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation.

N.B. Dans le but d'alléger le texte le masculin inclut le féminin.